

INTRODUCTION

PANORAMA DE LA SITUATION DES MIGRATIONS INTERNATIONALES

Qu'en est-il vraiment de la « horde des envahisseurs » qui déferlerait sur nos frontières ?

Avant d'évoquer leurs parcours, et leur accompagnement, un rapide focus sur la dimension du phénomène.

Préalables :

1- Définition du migrant international :

ONU : « toute personne qui a résidé dans un pays dans lequel il n'est pas né, pendant plus d'une année, quelles que soient les causes. »

2- les migrants internationaux ne représentent que $\frac{1}{4}$ des migrants totaux dans le monde :
la plus grande partie des migrants restent dans leur propre pays ! (migrants internes)

3- Parmi les migrants internationaux, **la majorité des migrations ne s'effectuent pas du Sud vers le Nord.**

En réalité, seulement 37 % des migrations dans le monde ont lieu d'un pays en développement vers un pays développé.

La plupart des migrations s'effectuent entre pays de même niveau de développement :
60% des migrants se déplacent entre pays développés ou entre pays en développement.

Données : Voir INED: les stocks : effectifs d'immigrés, en valeur absolue et valeur relative

: les flux migratoires : solde migratoire annuel (effectifs et taux)

Source ONU 2017

les plus importants dont France :

	NOMBRE	TAUX (dans la population)
EFFECTIFS	Monde : 258 Millions	3,4% de la population
Classements (rang mondial)	1- USA : 48 Millions; 2- Russie : 11, 6 Millions 4- Allemagne : 10 Millions 7- France : 8 Millions 31- Liban : 2 millions	1- Emirats du Golfe: > 75% 16- Liban : 34% 36- USA : 15% 46- Allemagne : 12,5% 48- France : 12,3% (mais Guyane : 40%- Mayotte : 30%)
FLUX (solde migratoire annuel 2010-15 (Entrées- Sorties de migrants)	Monde : 41 000 1- USA : 875 000 3- Turquie : 402 00 16 : France : 76 000 (370-295)	0% (NS) 3- Liban : 24% 36- Etats Unis: 2,7% 18- Turquie : 5,1% 51- France : 1,1%

Conclusion :

- La France est loin d'être envahie (nombre total d'immigrés) , et n'est pas en cours d'envahissement (flux migratoire) : respectivement 48ème et 51ème rang mondial.

ARCHITECTURE DES DISPOSITIFS POUR LES MIGRANTS

1- L'ASILE ET ASSIMILÉS : 2021 (arrondis)

OFPRA : 140 000 demandes examinées- 36 000 accords ;

CNDA : 68 500 décisions- 15 000 accords

taux global : 40%

2- LE DROIT AU SÉJOUR (hors asile): 257 000 TS délivrés en 2019

– IMMIGRATION FAMILIALE (106 000 - 41%)

– IMMIGRATION DE TRAVAIL (31 000 - 12%)

– SITUATIONS PARTICULIERES :

– ETUDIANTS, (64 000 - 25%)

– VISITEURS ET RETRAITÉS,

– HUMANITAIRES. (32 000 - 13%)

À NOTER : DEUX GRANDS ABSENTS : MIGRANTS de la MISÈRE et MIGRANTS CLIMATIQUES